

# 29 PICPUS

Société par actions simplifiée

Au capital de 1.000 euros

29 rue de Picpus

75012 Paris

*RCS Paris 983 216 904*

---

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** **DU 15 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 15 décembre à neuf heures,

Les associés de la SAS « 29 PICPUS », société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sis, 29 rue de Picpus – 75012 Paris.

### **Sont présents :**

- **Monsieur Vincent YE**, président et associé, propriétaire de 25 actions,  
Demeurant au 5 bis rue Felix Faure – 94300 Vincennes,  
Né le 2 août 1982 à Paris 12<sup>ème</sup> (75),  
De nationalité française.

- **Madame Camille YE**, associée, propriétaire de 25 actions,  
Demeurant au 5 bis rue Felix Faure – 94300 Vincennes,  
Née le 27 mars 1984 à Saint-Germain-en-Laye (78),  
De nationalité française.

- **Monsieur Valentin YE**, associé,  
Demeurant au 6 place Maurice de Fontenay – 75012 Paris,  
Né le 16 août 1983 à Paris 12<sup>ème</sup> (75),  
De nationalité française.

- **Madame Noémie RONSSE**, associée,  
Demeurant au 30 Grande Rue – 78250 Tessancourt sur Aubette,  
Née le 6 avril 1986 à Poissy (78),  
De nationalité française.

Soit au total 100 actions présentes ou représentées sur les 100 composant le capital social de ladite société.

Les associés présents à l'assemblée reconnaissent expressément avoir été convoqué conformément à la loi.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Vincent YE**, en sa qualité de président de la SAS « **29 PICPUS** ».

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement, elle est déclarée régulièrement constituée.

Le président dépose devant l'assemblée :

- les statuts de la société,
- le projets d'acte de cession d'actions,
- le texte des résolutions proposées.

## **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est le suivant :

- Cession d'action,
- Refonte intégrale des statuts,
- Pouvoir pour les formalités correspondantes.

**Monsieur Valentin YE**, associé, informe les parties de sa volonté de céder 25 actions sur les 25 actions qu'il détient au sein de la société « **29 PICPUS** » à **Monsieur Vincent YE**, et ce, pour des raisons personnelles.

**Monsieur Vincent YE** déclare parfaitement connaître la situation juridique, financière et comptable actuelle de la société « **29 PICPUS** » et être en possession de tous les éléments et documents établissant ou permettant d'établir l'actif et le passif actuel, de sorte qu'à cet égard, les présentes cessions sont réalisées en toute connaissance de cause.

## **RESOLUTIONS**

### **RESOLUTION N°1 : CESSION D' ACTIONS**

L'assemblée générale extraordinaire des associés approuve la cession d'actions devant intervenir entre **Monsieur Valentin YE** et **Monsieur Vincent YE** portant sur 25 actions.

Après cession, les 100 actions seront réparties de la façon suivante :

- |                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| - <b>Monsieur Vincent YE</b>  | 50 actions. |
| - <b>Madame Camille YE</b>    | 25 actions. |
| - <b>Madame Noémie RONSSE</b> | 25 actions. |

*Cette résolution est approuvée à l'unanimité.*

## **RESOLUTION N°2 : REFONTE INTEGRALE DES STATUTS**

L'assemblée générale décide de refondre intégralement les statuts, à la suite des résolutions précédentes.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **RESOLUTION N°3 : POUVOIR**

L'assemblée générale extraordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original afin d'accomplir les formalités légales.

*Cette résolution est approuvée à l'unanimité.*

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par toutes les personnes présentes.

Fait à Paris,  
L'an deux mille vingt-cinq,  
Et le 15 septembre.

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

**Monsieur Vincent YE,**  
*Président et associé.*  
*Lu et approuvé*

**Monsieur Valentin YE,**  
*Lu et approuvé*

**Madame Camille YE,**  
*Associée.*  
*Lu et approuvé*

**Madame Noémie RONSSE,**  
*Associée.*  
*Lu et approuvé*